

# CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2022

## QUESTION DIVERSE DE MADAME BAUD-ROCHE

### LAPI ET STRATEGIE DE STATIONNEMENT

« Monsieur le Maire,

Cela fait 6 mois que la Zoé LAPI est entrée en fonction. A la même période que la suppression de la gratuité du stationnement pour les professionnels de santé et les aides à domicile. Et à la même période que la suppression d'un certain nombre de places en zone verte, d'un certain nombre d'abonnements et juste avant votre campagne de suppression du nombre de places de stationnement en surface.

Votre motivation totalement assumée a été de supprimer les privilèges, et un « système clientéliste » qui faisaient que quelques médecins, ou commerçants ou agents de police semblaient abuser de stationnement en surface. Mais vous avez à l'époque oublié de citer, que des bénévoles d'associations caritatives et sociales ; et leurs bénéficiaires avaient par humanité une tolérance pour stationner gratuitement devant leurs associations de manière temporaire lorsque leur mission bénévole les obligeait.

Par la suite, vous nous avez expliqué je cite « Le système Lapi est un choix fort qui contribuera à faire baisser l'emprise de la voiture en ville ».

Nous partageons tous l'objectif d'assurer un turn-over important sur les places de stationnement pour assurer une fluidité et plus de fréquentation dans les commerces de Thonon. 6 mois après, il nous semble important de faire un pré bilan. Nous vous savons très attaché aux évaluations des politiques publiques. Dans le cadre du dispositif LAPI, nous avons la chance de pouvoir rapidement adapter son fonctionnement, au cas où les constats faits ne correspondent pas aux objectifs attendus. Tout comme, nous avons la chance d'être sur un secteur d'activité où les chiffres sont mensuels et donc facilement connus.

Pouvez-vous nous faire un bilan chiffré de 6 mois d'exploitation ? Nous vous demandons ces chiffres depuis plusieurs semaines. Combien de verbalisation ont été faites en 6 mois ? Combien de verbalisation avions nous en 2019, dernière année « ordinaire » avant la crise sanitaire ? Pouvez-vous nous communiquer le montant des recettes de stationnement en surface des 6 derniers mois, et de l'année 2019 ? Est-ce que le report vers du stationnement souterrain a été constaté, d'autant plus qu'il est moins onéreux pour l'usager ? Quel taux d'occupation et quel montant des recettes avions nous ces 6 derniers mois, et en 2019 pour les parkings souterrains ? Quel retour avez-vous des commerçants, des restaurateurs, mais également des thononais et visiteurs ? Ceci était pour le fond.

Sur la forme, nous nous interrogeons sur les conséquences du système que vous avez totalement déshumanisé. Vous ne voulez aucun passe-droit. Mais sincèrement, est ce que c'est un privilège de devoir aller se nourrir dans un service de distribution alimentaire ? De se garer devant pour charger la nourriture qui vous est donnée ? Est-ce que c'est un privilège d'être bénévole pour prendre en charge les thononais qui en ont besoin, et de se stationner gratuitement là où je rends service ? Vous appelez cela du clientélisme. Moi j'appelle cela de la tolérance. Aussi, est ce du clientélisme lorsqu'un agent de police constate et échange avec un usager qui prend du temps pour payer son stationnement ? Des exemples, qui ne sont pas des abus, nous en avons beaucoup.

Lapi est un bon outil, à condition de l'utiliser à bon escient. Aujourd'hui, on est plus dans la chasse à courre que dans l'optimisation d'une politique publique. Et nous pensons, que vous pouvez, si vous le voulez, être plus souple et donner les consignes allant vers plus d'humanité et d'empathie. Et nous vous le demandons officiellement.

Par avance, merci Monsieur le Maire pour vos réponses. Espérant être entendus »

----- Fin du document -----